

Au 25 novembre.

ROME

— S. E. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a invité tous les Cardinaux de la Sainte Eglise à se réunir à Rome et à assister à de grandes cérémonies religieuses qui auront lieu à Saint-Pierre, le jour de la signature de la paix. Le Saint-Père sera lui-même l'officiant à ces cérémonies.

— Dans une lettre adressée au Cardinal secrétaire d'Etat, et publiée le 18 novembre à l'*Osservatore Romano* Sa Sainteté Benoît XV proteste contre une imputation calomnieuse disant que le Pape avait éprouvé des regrets au sujet de la victoire italienne. Il rappelle que, dans son appel du 1er août 1917 aux chefs des Etats belligérants et en d'autres occasions, il a exprimé le désir que les questions territoriales entre l'Autriche et l'Italie soient réglées conformément aux justes aspirations des peuples. Il ajoute qu'il a récemment donné des instructions au Nonce à Vienne, afin d'établir *"des relations amicales avec les différentes nationalités de l'empire austro-hongrois, qui forme maintenant deux Etats indépendants"*. *"Nous croyons, continue le Saint-Père, que, nos idées et nos appréciations étant généralement connues, il n'y a pas de personne sage qui voudra Nous attribuer des regrets qui n'ont aucun fondement"*.

— S. Exc. Mgr Pietro di Maria, le nouveau Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve, dans une lettre où il se présente à l'épiscopat canadien, fait l'éloge de l'attachement des catholiques canadiens à la Papauté et les assure, en retour, de l'amour paternel du Père commun de la catholicité.

— Sa Sainteté Benoît XV répond à S. E. le Cardinal Bégin, qui l'avait félicité de sa sollicitude pour les victimes de la guerre, et le docteur Béland notamment, et assuré du respect des catholiques canadiens envers ses exhortations touchant la guerre. Le Saint-Père se proclame heureux de ce respect et résolu à poursuivre l'accomplissement des devoirs de sa tâche apostolique et paternelle.

QUEBEC

— Bénédiction, hier 24, de la nouvelle église de Stadacona, par S. G. Mgr Roy.

— La campagne de la Chambre de Commerce de Québec pour l'extension du mouvement industriel dans notre ville se continue avec vigueur. M. C.-E.-A. Holmes, de Montréal, le courtier de publicité bien connu, est l'hôte d'honneur d'un souper-causerie au Château Frontenac, où il trace à nos hommes d'affaires un vaste programme d'annonce et de propagande.

— Mort du révérend Edward-John Stobo, ancien pasteur de l'Eglise baptiste, natif d'Ecosse et immigré à Québec en 1882.

LES FAITS DE LA SEMAINE

— Les employés des postes fêtent au Château Frontenac leur nouveau directeur, M. Elzéar Verret.

CANADA

— Mort, en France, de M. l'abbé Joseph Laurent, ancien vicaire à Saint-Antoine de Worcester, aux Etats-Unis et professeur de Philosophie au Collège de l'Assomption, dans le diocèse de Montréal.

— Mort du R. P. John-J. Purcell, supérieur des Basiliens à Sandwich, ancien professeur de philosophie au Collège Saint-Michel à Toronto, — et du R. P. Jacques Libert, curé à Saint-Hubert de Whitewood, en Saskatchewan.

— Conférence interprovinciale à Ottawa, convoquée par le gouvernement fédéral, en vue de fixer d'un commun accord les mesures d'urgence à prendre touchant la démobilisation et l'après-guerre. Tous les premiers sont présents. Sir Lomer Gouin est accompagné de ses collègues MM. Taschereau, Caron et Mitchell. Sir Thomas White, premier ministre intérimaire, souhaite la bienvenue aux membres de la Conférence, lesquels siègent sous la présidence de l'honorable M. Frank Carvell, ministre des Travaux Publics. A retenir qu'un double plan de colonisation par les soldats rentrés de la grande guerre, plan soumis par MM. Calder et Meighen, et dans l'exécution duquel collaboreront les gouvernements provinciaux, a été adopté. A ce sujet, la vieille question du retour des terres de la Couronne dans l'Ouest aux provinces de l'Ouest devait revenir sur le tapis. Les délégués de l'Est ont soumis un plan d'après lequel l'Etat fédéral, s'il rendait ces terres aux dites provinces, devrait augmenter les octrois en argent qu'il donne aux provinces de l'Est. Mais on ne s'est pas entendu là-dessus, et la question est restée en suspens.

On s'est préoccupé, d'autre part, de l'organisation de la main-d'œuvre. Il a été décidé d'établir, à Ottawa et à Winnipeg, deux bureaux centraux de placement, sous le contrôle du gouvernement fédéral, avec, en outre, un système de bureaux provinciaux. Il fut également question, à la Conférence, du développement de l'instruction technique, matière que l'Etat fédéral laisse aux provinces, quitte à les aider au moyen de subsides.

— La démobilisation s'effectuera d'après les facilités de transport, que des experts sont à organiser. Nos braves nous reviendront par catégories basées sur la classe d'occupation et les besoins du travail. La préférence sera donnée aux hommes mariés et à ceux qui ont à leur acquis la plus longue durée de service. Le Canada a été partagé en 21 zones de licenciement, entre lesquelles les soldats seront libres de choisir. Ils retiendront leur uniforme, leur capote, leur casque d'acier et, en général, leur habillement militaire. Et il leur sera remis à chacun un pécule,